

Méthode de l'Étude de document en Terminale L-ES

L'Épreuve de l'Étude de document peut vous être proposée au bac en histoire comme en géographie. La durée conseillée pour traiter ce type d'Épreuve est d'environ une heure.

Le sujet se présente sous la forme d'un ou deux documents portant sur un des chapitres au programme. Ils sont accompagnés par une consigne qui indique les axes à traiter pour étudier ce ou ces documents. Dit autrement, cela signifie que le plan de votre réponse est donné par la consigne.

Le but de l'Épreuve est d'expliquer le(s) document(s) en exploitant vos connaissances. Deux défauts sont punissables :

- la simple citation du cours qui oublie le document
- la paraphrase ou le résumé du document qui oublie les connaissances.

Votre réponse doit avant tout se baser sur des citations du document que vos connaissances viennent expliquer. Les extraits de textes doivent être cités entre guillemets. Lorsqu'on exploite un graphique ou un tableau statistique, il faut citer des chiffres. Lorsque l'un des documents est une image, il faut localiser précisément les informations qu'on utilise (*au premier plan à droite, au milieu de l'arrière plan, etc...*)

Lorsque deux documents vous sont proposés, il ne faut pas les étudier séparément mais les croiser, c'est à dire voir en quoi ils se recoupent, se complètent ou se contredisent.

L'Étude du ou des documents doit vous permettre de montrer votre esprit critique, c'est à dire de mettre en évidence les limites du ou des documents. Montrer les limites consiste par exemple à tenir compte du contexte historique (l'auteur ne peut évidemment pas savoir ce qui va se passer après), d'un parti-pris idéologique de l'auteur, etc.

Vous pouvez si vous le souhaitez écrire une petite phrase d'introduction et/ou de conclusion.